



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE POUR L'EQUIPEMENT
RURAL

Siège administratif : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

**COMITE SYNDICAL
du 12 MARS 2020
ASSEMBLEE GENERALE**

PROCES-VERBAL de la SEANCE

Date de convocation : 7 mars 2020

(2nd convocation)

Date d'affichage : 30 mars 2020

Secrétaire de séance : Odile CHAUVET

Secrétaire auxiliaire Nathalie DURAND

Nombre de délégués en exercice : 200

Nombre de présents : 37

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 42

Le douze mars de l'an deux vingt, à 15h30, le Comité syndical – l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipeement Rural, s'est réunie en session ordinaire en seconde convocation, faute d'avoir obtenu le quorum lors de sa séance du 6 mars 2020, Salle des Fêtes de Lussac-Les-Châteaux, sous la Présidence de Monsieur Ernest COLIN.

⇒ Etaient présents :

COLIN E. – **Président** : ROYER P. – TREMBLAIS D.- **Vice-Présidents**

AUDOUX F.- BATLLE J.M. – BEAUJANNEAU G. – BLANCHARD B. – BOULOUX Y. – CHASSIER Y. - CHAUVET O. – CHEBASSIER J. – COMBEAUD R. – DARDILLAC R. – DAVIAUD C. – de MAUDUIT du PLESSIS G. – GIRARD K. – GLAIN J.M. - GRANGEON J. – GRAVELAS J.M. – GUILLON A. – GUILLOT A. – HERAULT G. – JARRASSIER M. – JEANVOINE F. – MARCHADIER R. - MILCENT G. - MOULIN D. – PACREAU J. – PEYRAT Ph. – RAFFIN A. - ROBIN F. – ROBIN S. – ROCHER J.C. –SERVAT F. – SOUBRY S. – TAVILIEN M. – THIMONIER D. - **Membres du Comité**

⇒ Etaient représentés :

Pouvoirs de BOUCHET R. à MARCHADIER R. – De CHARRON M. à ROCHER J.C. – De CHEVAIS C. à AUDOUX F. - De COMBASTEL C. à TREMBLAIS D - De SIROT R. à COLIN E.

⇒ Etaient excusés :

PORCHET B. - PROVOST J.P.- – **Vice-Présidents**

BEAU J. - BERNARD J.P. – BLANCHETON E. – BRETENOUX J.J. – COLAS J. - DELIS G. – DUTHEIL D. – GRANDIN R. – LITT C. – MULTEAU G. - ROUSSEAU M.C. - REYNAUD G. – SAUMONNEAU M. – SOLIGNAC G. – SOUCHE G. - - **Membres du Comité**

⇒ Assistaient également à la séance :

DURAND N. – GABARD N. - GARCIA E.- MADEJ J.L. - SAZARIN J. - **Personnels du Syndicat**

N°C20200312_034 : Désignation d'une secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2019

Nombre de délégués en exercice : 200	Pour :
Nombre de présents : 37	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 42	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Le Président rappelle que le 6 mars dernier, le quorum n'ayant pu être atteint, une seconde réunion de l'Assemblée Générale est organisée ce jour.

Madame Odile CHAUVET, déléguée de la Commune de Mignaloux-Beauvoir, est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2019 est approuvé sans réserve.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte de gestion 2019,
- 2/ Adoption du compte administratif 2019 du budget général et affectation des résultats,
- 3/ Vote du projet de budget pour 2020,
- 4/ Modification du tableau des effectifs,
- 5/ Questions diverses :
 - > *Rétrospectives du mandat 2014-2020.*

Par ailleurs, le Président rend compte des décisions prises par lui-même et le Bureau Syndical en vertu des délégations consenties par le Comité.

La liste des marchés conclus en 2019 est également portée à la connaissance du Comité.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20200312_035 : Approbation du compte de gestion 2019

Nombre de délégués en exercice : 200	Pour :
Nombre de présents : 37	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 42	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L.5721-9 et L.2121-31 et L.1612-13 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** les délibérations du 2 mars 2020 (N°C20200302_010) et du 12 mars 2020 (N°C20200312_029) portant approbation des Comptes de gestion 2019 des deux budgets annexes.

Le compte de gestion, établi par le Receveur du Syndicat, retrace l'ensemble des opérations effectuées au cours de l'exercice 2019.

Il reprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés sur l'exercice.

Les résultats du compte de gestion doivent être conformes aux résultats du compte administratif 2019, qui sera également soumis au vote.

Sur proposition du Receveur du Syndicat, le Comité décide :

- D'approuver le compte de gestion 2019 du budget général tel que présenté,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents constituant le compte de gestion 2019 du budget général, auquel seront annexés les comptes de gestion des deux budgets annexes.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20200312_036 : Adoption du compte administratif 2019 du budget général et affectation des résultats

Nombre de délégués en exercice : 200	Pour :
Nombre de présents : 36	Contre :
Nombre de pouvoirs : 4	Abstention(s) :
Nombre de votants : 40	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

☐ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L.5721-9 et L.1612-12 à L.1612-13 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** le budget primitif et les décisions modificatives prises au cours de l'exercice ;
- Vu** les délibérations du 2 mars 2020 (N°C20200302_011) et du 12 mars 2019 2020 (N°C20200312_030) approuvant les comptes administratifs 2019 des deux budgets annexes.

Le 1^{er} Vice-Président, Patrick ROYER, présente le rapport suivant :

Le compte administratif du budget général est présenté selon la nomenclature comptable M14 applicable aux établissements publics à caractère administratif.

Celui-ci doit être conforme aux résultats du compte de gestion et mentionner les résultats de l'exercice précédent. Il doit également préciser les restes à réaliser, dont un état doit y être joint.

Ainsi, après exposé du rapport de présentation du compte administratif joint en annexe, le Comité décide :

- **D'adopter le compte administratif 2019 du budget général, comme suit :**

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	517 559,81 €
Recettes	520 734,53 €
Résultat de l'année	3 174,72 €
Résultat de fonctionnement reporté	-103,24 €
Résultat de clôture	3 071,48 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	12 058,88 €
Recettes	16 980,97 €
Résultat de l'année	4 922,09 €
Résultat d'investissement reporté	11 307,15 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat de clôture	16 229,24 €

RESULTAT CUMULE	19 300,72 €
------------------------	--------------------

- D'affecter les résultats 2019 du budget général, comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	
Excédent de fonctionnement reporté (002)	3 071,37 €
Excédent d'investissement cumulé (001)	16 229,24 €

- De rappeler que les comptes administratifs des 2 budgets annexes seront joints au compte administratif du budget général :

> Le compte administratif du BA « travaux publics » :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	3 000 662,62 €
Recettes	2 793 665,64 €
Résultat de l'année	-206 996,98 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 109 725,25 €
Résultat de clôture	902 728,27 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	401 458,27 €
Recettes	308 518,94 €
Résultat de l'année	-92 939,33 €
Résultat d'investissement reporté	99 531,86 €
Solde des restes à réaliser	-25 830,79 €
Résultat de clôture	-19 238,26 €

RESULTAT CUMULE	883 490,01 €
------------------------	---------------------

AFFECTATION DES RESULTATS	
Excédent de fonctionnement reporté (002)	883 490,01 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	19 238,26 €
Résultat d'investissement cumulé (001)	6 592,53 €

> Le compte administratif BA du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	10 202 853,71 €
Recettes	10 358 232,78 €
Résultat de l'année	155 379,07 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 385 417,31 €
Résultat de clôture	1 540 796,38 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 292 462,79 €
Recettes	1 811 216,32 €
Résultat de l'année	518 753,53 €
Résultat d'investissement reporté	-185 784,55 €
Solde des restes à réaliser	-306 510,13 €
Résultat de clôture	26 458,85 €

RESULTAT CUMULE	1 567 255,23 €
------------------------	-----------------------

AFFECTATION DES RESULTATS	
Excédent de fonctionnement reporté (002)	1 540 796,38 €
Excédent d'investissement cumulé (001)	332 968,98 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20200312_037 : Vote du projet de budget pour 2020

Nombre de délégués en exercice : 200	Pour :
Nombre de présents : 37	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 42	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L.5721-9 et L.1612-1 à L.1612-20 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** les délibérations du 2 mars 2020 (N°C20200302_015) et du 12 mars 2020 (N°C20200312_031) approuvant le budget primitif 2020 des deux budgets annexes.

Avant de procéder au vote du **budget général pour l'année 2020**, le Président invite les membres du Comité à examiner le rapport de présentation joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- **D'adopter le budget général 2020 dont la section de fonctionnement s'équilibre à 568 740 € et la section d'investissement à 33 869.24 €.**
- **De rappeler l'équilibre budgétaire 2020 des deux budgets annexes du Syndicat :**

> Le budget annexe « travaux publics » :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	3 545 000,00 €	2 661 509,99 €
REPORTS	002_Excédent de fonctionnement reporté	- €	883 490,01 €
Total de la section de fonctionnement		3 545 000,00 €	3 545 000,00 €
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés	307 750,00 €	307 750,00 €
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	95 830,79 €	70 000,00 €
	001_Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	6 592,53 €
	1068_Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	- €	19 238,26 €
Total de la section d'investissement		403 580,79 €	403 580,79 €
TOTAL du BUDGET (exploitation + investissements)		3 948 580,79 €	3 948 580,79 €

> Le budget annexe du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	12 371 100,00 €	10 830 303,62 €
REPORTS	002_Excédent de fonctionnement reporté	- €	1 540 796,38 €
Total de la section de fonctionnement		12 371 100,00 €	12 371 100,00 €
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés	3 852 383,85 €	3 825 925,00 €
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	1 539 010,13 €	1 232 500,00 €
	001_Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	332 968,98 €
	1068_Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	- €	- €
Total de la section d'investissement		5 391 393,98 €	5 391 393,98 €
TOTAL du BUDGET (exploitation + investissements)		17 762 493,98 €	17 762 493,98 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20200312_038 : Modification du tableau des effectifs

Nombre de délégués en exercice : 200	Pour :
Nombre de présents : 37	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 42	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 à L.5721-9,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural,
- Vu** la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Le Président présente le rapport suivant :

Suite à la transmission par le Centre de gestion des **avancements au titre de l'année 2020**, il est nécessaire d'apporter des modifications aux tableaux des effectifs afin d'acter ces derniers qui concernent principalement le cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux. Par ailleurs, des agents ont pu bénéficier en 2019 d'un **avancement de grade par promotion interne** qu'il convient également d'inscrire aux tableaux des effectifs.

Il convient également de prévoir le **remplacement de l'agent chargé des affaires juridiques**, recruté par la Région, occupant actuellement le grade d'Attaché. Afin d'élargir l'offre de recrutement, il serait nécessaire d'ouvrir ce poste sur l'ensemble des grades (3) du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux à compter du 1^{er} juin 2020.

Concernant les autres modifications, elles concernent la suppression de postes qui avaient été ouverts lors des précédents recrutements et qui demeuraient non pourvus.

Ces différents mouvements sont retracés par budget dans les tableaux simplifiés ci-dessous :

GESTION DES DECHETS						
Emplois	Créations			Suppressions		
Motifs du mouvement	Grades	Postes concernés	Variation	Grades	Postes concernés	Variation
Changement de filière 01/07/2020	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} cl (31h)	2	+ 2	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} cl (31h)	2	- 2
Avancement de grade	Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	1	+ 1	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	0
	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	1	0	Adjoint Administratif	1	- 1

01/07/2020	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	1	+ 1	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	1	0
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	2	0	Adjoint Technique	2	- 1
TOTAL MOUVEMENTS			+ 4			- 4

TRAVAUX PUBLICS				
Emplois	Créations		Suppressions	
Motif du mouvement	Grades	Variation	Grades	Variation
Départs de la collectivité 01/04/2020			Agent de Maîtrise Principal	- 1
			Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	- 2
			Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	- 1
TOTAL MOUVEMENTS				- 4

Observations : les quatre postes supprimés sont occupés par des agents non-titulaires jusqu'au 31.12.2020.

ADMINISTRATION GENERALE				
Emplois	Créations		Suppressions	
Motifs du mouvement	Grades	Variation	Grade	Variation
Changement de grade au 01/05/2020	Attaché Territorial	+ 1	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	- 1
Avancement de grade au 01/08/2020	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	+ 1	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	- 1
Recrutement Chargé des affaires juridiques	Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	+ 1	/	/
	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	+ 1	/	/
	Rédacteur	+ 1	/	/
TOTAL MOUVEMENTS		+ 5		- 2

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- D'approuver les tableaux des effectifs qui figurent en annexe reprenant les créations et suppressions précitées.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

⇒ **Informations :**

> Présentation en séance du bilan de l'absentéisme et du bilan des formations de l'année 2019.

Questions diverses

> Retour sur le mandat 2014-2020 et les projets en cours = Présentation en séance.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est clôturée par le Président.

La Secrétaire de séance,



Odile CHAUVET

Le Président,



Ernest COLIN





ANNEXES

LISTE des DECISIONS prises par le Président
en vertu des attributions déléguées par le Comité Syndical

(délibération du COMITE SYNDICAL du 23 février 2018)

N° de la décision	Date	Objet	Libellé	Attributaire / bénéficiaire	Code Postal	Montant HT et/ou Durée
D_2019_29	26/11/2019	Attribution	Portant attribution de la consultation relative aux prêts bancaires pour l'année 2019/ Lot n°1 : acquisition d'une pelle à chenilles	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	86000	70 000 €
D_2019_30	26/11/2019	Attribution	Portant attribution de la consultation relative aux prêts bancaires pour l'année 2019/ Lot n°2 : acquisition d'un ensemble immobilier	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	86000	100 000 €
D_2019_31	26/11/2019	Attribution	Portant attribution de la consultation relative aux prêts bancaires pour l'année 2019/ Lot n°3 : investissements liés à la mise en place de la RI	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE-POITOU-CHARENTES	79000	3 200 000 €
D_2019_32	02/12/2019	Déclarant sans suite	Portant déclaration sans suite du marché n°2019-207 relatif à la prestation de location/entretien de vêtements de travail et EPI	/	/	/
D_2019_33	04/12/2019	Reconduction	Portant reconduction du marché n° 2018-206 relatif à la prestation d'édition, de mise sous pli et d'envoi des factures relatives à la REOM	DOCONE	33049	Prix unitaires
D_2019_34	04/12/2019	Reconduction	Portant reconduction du marché n°2018-204 relatif au traitement des déchets ménagers et assimilés/ Lot n°9 : valorisation des déchets verts et organiques du territoire de la CC du Civraisien en Poitou pour lequel le SIMER est compétent	VALORLISE	86160	Prix unitaires
D_2019_35	04/12/2019	Reconduction	Portant reconduction de la convention de partenariat autorisant la collecte du papier sur le territoire syndical avec l'école publique Louis Henri Salmon à Usson-du-Poitou	Ecole Louis Henri Salmon	86350	/
D_2019_36	04/12/2019	Reconduction	Portant reconduction de la convention de partenariat autorisant la collecte du papier sur le territoire syndical avec le GAEL	GAEL	86320	/

D_2019_37	11/12/2019	Attribution	Portant attribution du marché n°2019-211 relatif à l'étude d'opportunité et de faisabilité du développement d'une recyclerie existante dans le Sud-Vienne	NATHALIE MAYOUX CONSEIL	7500 BELGIQUE	25 500 €
D_2019_38	16/12/2019	Reconduction	Portant reconduction de la convention de reprise des CD/DVD et des plastiques provenant des déchèteries du SIMER avec AFM Recyclage	STE AFM RECYCLAGE	86600	
D_2019_39	18/12/2019	Déclarant sans suite	Portant déclaration sans suite du lot n°5 de l'accord-cadre n°2019-205 relatif à l'achat de matériels roulants de + de 3.5 T	/	/	/
D_2019_40	18/12/2019	Irrecevabilité	Déclarant irrecevable une candidature à l'accord-cadre n°2019-205 relatif à l'achat de matériels roulants de + de 3.5 T	STE DIFFUSION VEHICULES INDUSTRIELS	44700	/
D_2019_41	24/12/2019	Attribution	Portant attribution du marché n°2019-212 relatif à la prestation de pompage et de traitement des lixiviats de la plateforme de compostage de l'Eco-Pôle	STE OVIVE	59113	Prix unitaires
D_2019_42	24/12/2019	Attribution	Portant attribution du marché n°2019-305 relatif à l'achat et la livraison de fournitures administratives /Lot n°1 : fournitures et accessoires de bureau	VERRIER MAJUSCULE	85500	Prix unitaires
D_2019_43	24/12/2019	Attribution	Portant attribution du marché n°2019-305 relatif à l'achat et la livraison de fournitures administratives /Lot n°2 : papiers pour impression	VERRIER MAJUSCULE	85500	Prix unitaires
D_2020_01	16/01/2020	Cession	Portant cession d'une roulotte de chantier	M. Alain BARDET	86500	41.67 €

LISTE des DELIBERATIONS prises par le BUREAU SYNDICAL
en vertu des pouvoirs délégués par le Comité Syndical (Délibération en date du 23 février 2018)

Délibérations consultables sur le site internet du Syndicat www.simer86.fr

BUREAU SYNDICAL du 22 NOVEMBRE 2019

N°B20191122_065 : APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE DISPOSITIFS DE PRE-COLLECTE ET DE COMPOSTEURS

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- D'autoriser le lancement d'une procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;
- D'autoriser la conclusion de l'accord-cadre à bons de commande pour une durée de deux (2) ans reconductible tacitement une (1) fois pour la même période ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions utiles concernant la passation d'avenants éventuels ;
- De permettre au Président, dans le cas d'un appel d'offres infructueux ou déclaré sans suite, de mettre en œuvre le type de procédure adéquate et de signer le contrat qui en découlera et ses éventuels avenants.

N°B20191122_066 : APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS DE PLUS DE 3.5 TONNES EN GROUPEMENT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU CLAIN

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- D'autoriser le Président à signer une convention constitutive de groupement de commandes avec la CC des Vallées du Clain ;
- D'autoriser le lancement d'une procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;
- D'autoriser la conclusion de l'accord-cadre à bons de commande pour une durée de deux (2) ans reconductible tacitement deux (2) fois par période de douze (12) mois ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions utiles concernant la passation d'avenants éventuels ;
- De permettre au Président, dans le cas d'un appel d'offres infructueux ou déclaré sans suite, de mettre en œuvre le type de procédure adéquate et de signer le contrat qui en découlera et ses éventuels avenants.

N°B20191122_067 : APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES PNEUMATIQUES DES VEHICULES ET ENGINS DU SIMER

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- D'autoriser le lancement d'une procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;
- D'autoriser la conclusion de l'accord-cadre à bons de commande pour une durée de quatre (4) ans reconductible tacitement un (1) fois pour une période de deux (2) ans ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions utiles concernant la passation d'avenants éventuels ;

- De permettre au Président, dans le cas d'un appel d'offres infructueux ou déclaré sans suite, de mettre en œuvre le type de procédure adéquate et de signer le contrat qui en découlera et ses éventuels avenants.

N°B20191122_068 : Renouvellement de la convention de location d'un bâtiment appartenant à la Commune de Civray

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- D'autoriser le renouvellement de la convention de location avec la Commune de Civray jusqu'au 30 juin 2020,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

N°B20191122_069 : Signature d'un avenant à la convention relative au contrôle des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion de la Vienne

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- D'autoriser le Président à signer l'avenant présenté par le Centre de Gestion prolongeant ladite convention jusqu'au 31 décembre 2019, ainsi que l'ensemble des documents s'y rapportant.

N°B20191122_070 : Adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la Vienne

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- De se prononcer sur l'adhésion du SIMER au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne,
- D'autoriser, le cas échéant, le Président à signer la convention d'adhésion pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2020, ainsi que l'ensemble des documents s'y rapportant.

N°B20191122_071 : Admission en non-valeur

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- D'autoriser l'admission en non-valeur des titres irrécouvrables d'un montant de 814.41 €, tels que détaillés dans l'état joint.

N°B20191122_072 : Indemnités de conseil du Comptable Public

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- D'accorder l'indemnité de Conseil et de confection du budget à Madame JEAMET pour l'année 2019 à taux plein, soit 1 233.86 € brut.

N°B20191122_073 : Cession d'un engin

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé :

- De donner pouvoir au Président pour procéder à toutes les démarches et actes utiles pour permettre la cession d'une chargeuse télescopique sur pneus (SENNEBIGEN 305C+).

LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2019

TRANCHES	OBJET	ATTRIBUTAIRE + CODE POSTAL	NOTIFICATION
MARCHES DE FOURNITURES			
De 25 000 € HT à 89 999,99 € HT	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux-Lotissement Résidence le Gué II à Dangé St Romain	COLAS CENTRE-OUEST 86100 CHATELLERAULT	30/04/2019
	Achat d'un tracteur routier	BERNIS TRUCKS 87000 LIMOGES	19/08/2019
	Achat d'une chargeuse compacte	UGAP-77444 MARNE-LA-VALLEE	15/10/2019
	Achat et livraison de fournitures administratives	VERRIER MAJUSCULE 85500 LES HERBIERS	26/12/2019
De 90 000 € HT à 220 999,99 € HT	Achat de sacs en plastique pour la collecte du papier et des emballages	SOCOPLAST 92250 LA GARENNE-COLOMBES	17/07/2019
	Achat d'une pelle à chenilles neuve ou occasion récente	DISTRI-MTP 86130 SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX	11/09/2019
De 221 000 € HT et +	<i>NEANT</i>		
MARCHES DE SERVICES			
De 25 000 € HT à 89 999,99 € HT	Prestation d'édition, de mise sous pli et d'envoi des factures relatives à la REOM	DOCONE 33000 BORDEAUX	02/04/2019
	Etude d'opportunité et de faisabilité du développement d'une recyclerie existante dans le Sud-Vienne	NATHALIE MAYOUX CONSEIL 7500 TOURNAI-Belgique	12/12/2019
	Prestation de pompage et de traitement des lixiviats de la plateforme de compostage	SARL OVIVE- 59113 SECLIN	24/12/2019
De 90 000 € HT à 220 999,99 € HT	Traitement des déchets ménagers et assimilés Lot n°9 : valorisation des déchets verts et organiques du territoire de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou pour lequel le SIMER est compétent	SARL VALOR-LISE-86160 CHAMPAGNÉ SAINT HILAIRE	17/01/2019
De 221 000 € HT et +	Traitement des déchets ménagers et assimilés Lot n°1 : traitement de la fraction non valorisable des déchets ménagers et assimilés – zone géographique 1 dite « centrale »	SECHE ECO-INDUSTRIE 53811 CHANGE	02/01/2019
	Traitement des déchets ménagers et assimilés Lot n°2 : traitement de la fraction non valorisable des déchets ménagers et assimilés – zone géographique 2 dite « sud-ouest »	SUEZ RV SUD OUEST 33612 CANEJEAN	04/01/2019
	Traitement des déchets ménagers et assimilés Lot n°3 : traitement de la fraction non valorisable des déchets ménagers et assimilés – zone géographique 3 dite « nord »	SECHE ECO-INDUSTRIE 53811 CHANGE	02/01/2019
	Collecte, transport et traitement des déchets diffus spécifiques et huiles alimentaires	Groupement SIAP/SARP AVSP 33565 CARBON BLANC	22/07/2019
MARCHES DE TRAVAUX			
De 25 000 € HT à 5 547 999,99 € HT	<i>NEANT</i>		
De 5 548 000€ HT et +	<i>NEANT</i>		



Rapport de présentation Compte Administratif 2019



Article L.1612-2 du CGCT
Modifié par la loi 2013-403 du 17 mai 2013

I. Vue d'ensemble du Compte Administratif 2019

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	517 559,81 €	520 734,53 €	3 174,72 €
	Section d'investissement	12 058,88 €	16 980,97 €	4 922,09 €
REPORTS de l'EXERCICE (N-1)	Section de fonctionnement	103,35 €	- €	
	Section d'investissement	- €	11 307,15 €	
Total réalisations + reports	Section de fonctionnement	517 663,16 €	520 734,53 €	3 071,37 €
	section d'investissement	12 058,88 €	28 288,12 €	16 229,24 €
RESTES A REALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	- €	- €	
	Section d'investissement	- €	- €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter	- €	- €	0,00 €
RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE d'EXECUTION
	Section de fonctionnement	517 663,16 €	520 734,53 €	3 071,37 €
	Section d'investissement	12 058,88 €	28 288,12 €	16 229,24 €
	TOTAL CUMULE	529 722,04 €	549 022,65 €	19 300,61 €



2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 517 559,81 €, soit en évolution de 4 % (+ 18 k€) par rapport au CA 2019 (499 k€)

- **Les charges de personnels**, qui représentent près de 80 % des dépenses du budget, sont en deçà des prévisions budgétaires, soit 410 675,42 €, mais restent toutefois en évolution par rapport à 2019 (+ 7,6 k€) en raison notamment du Glissement Vieillesse et Technicité
- **Les charges à caractère général**, qui représentent le deuxième poste de dépenses, se sont portées à 60 981,87 €, soit en hausse de 5,7 k€. Cela s'explique principalement par :
 - Une dépense de 2 700 € liée aux nouvelles obligations concernant la protection des données
 - Différents frais pour la mise à disposition d'une partie du Bâtiment situé Place de la Victoire au Syndicat Force Ouvrière (en remplacement de la subvention annuelle)
- **Les charges de gestion courante** sont restées stables à 28 878,69 €
- **Les charges d'amortissement** se sont portées à 16 980,97 €, soit une évolution de 3 977 € qui fait suite à l'acquisition d'un nouveau serveur

The logo for SIMER, consisting of the word "SIMER" in a bold, sans-serif font with a stylized circular graphic element above the "I".

3. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont composées par :

- **La contribution des 2 budgets annexes** à hauteur de 512 498,99 € :
 - 374 124 € issus du BA gestion des déchets (73 %)
 - 138 375 € issus du BA travaux publics (27 %)
- **Les revenus provenant de la location d'un bâtiment** pour 7 542,48 €
- **De divers autres produits** pour 693,06 €

The logo for SIMER, consisting of the word "SIMER" in a bold, sans-serif font with a stylized circular graphic element above the "I".

3. Les dépenses et recettes d'investissement

➤ **Les dépenses d'investissement se sont élevées à 12 058,88 € :**

- 8 045,68 € pour l'acquisition d'un photocopieur
- 3 681 € pour des matériels informatiques
- 332,20 € pour les logiciels

➤ **Ces dépenses d'investissement ont été intégralement autofinancées par les dotations aux amortissements qui se sont portées à 16 980,97 €**

The logo for SIMER, featuring the word "SIMER" in a bold, sans-serif font with a stylized circular graphic element above the "I".



PROJET de BUDGET 2020

Rapport de présentation



Articles L.1612-2 à L.1612-11 du CGCT

I. Les dépenses de fonctionnement

Le budget général du Syndicat porte les charges de l'administration générale qui se compose de 8 agents permanents

En section de fonctionnement, le projet de budget s'équilibrerait en dépenses et en recettes à 568 740 €, soit une évolution de 51 K€ (517 k€ / CA 2019) :

- Ce sont les charges de personnel qui connaîtraient la plus forte évolution, soit + 25k€, elles passeraient ainsi de 411 k€ à 436 k€, sous l'effet du remplacement d'un agent absent pour congé de maternité (7 mois) et du Glissement Vieillesse Technicité
- Les charges à caractère général seraient également en évolution de 23 k€ et atteindraient 84 k€ (61 k€ en 2019). Cela s'explique principalement par :
 - La conduite d'une étude relative à une évolution statutaire du Syndicat
 - La réalisation de documents de communication pour les nouveaux élus
 - Le recours à une assistance pour le renouvellement des contrats d'assurance
- Les autres charges de gestion courante seraient en légère évolution, elles s'élèveraient à 31 000 € (28 800 € en 2019) du fait notamment du versement de la contribution au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)
- Les charges d'amortissement passeraient de 16 980 € à 17 640 €



2. Les recettes de fonctionnement

Ces dépenses seraient couvertes par :

- Les contributions versées par chacun des 2 budgets annexes au titre des charges de personnels et des autres charges de fonctionnement, qui représentent 98 % des recettes totales de ce budget :

BUDGETS ANNEXES	CA 2019	BP 2020
Gestion des déchets (à hauteur de 73 %)	374 124 €	407 190 €
Travaux publics (à hauteur de 27 %)	138 375 €	150 604 €
TOTAL	512 499 €	557 794 €

- Les revenus provenant de la location de l'immeuble appartenant au Syndicat, qui se porteraient à 7 600 €

3. Les investissements pour 2020

- Les investissements pour 2020, qui s'élèveraient à 33 869 €, concerneraient le renouvellement de matériels informatiques, l'acquisition de matériels de bureau ainsi que le développement du site internet du Syndicat, avec notamment la création d'un accès réservé aux élus

Ils seraient autofinancés intégralement par :

- Les dotations aux amortissements 17 640 €
- L'excédent d'investissement reporté : 16 229 €

The logo for SIMER, consisting of the word "SIMER" in a bold, sans-serif font with a stylized circular graphic element to its left.The logo for SIMER, consisting of the word "SIMER" in a bold, sans-serif font with a stylized circular graphic element to its left.

BUDGET GENERAL
PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET DU PROJET DE BUDGET POUR 2020
SECTION de FONCTIONNEMENT / DEPENSES

Chapitres /Articles	Désignation	2018		2019		2020
		Budget + DM	Compte Administratif	Budget primitif	Compte Administratif	Budget primitif
011	Charges à caractère général	64 650,00 €	55 239,25 €	74 000,00 €	60 981,87 €	84 000,00 €
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à amé.)	2 000,00 €	544,00 €	1 000,00 €	- €	4 000,00 €
60611	Eau et assainissement	150,00 €	136,05 €	200,00 €	175,51 €	200,00 €
60612	Energie - Electricité	500,00 €	627,10 €	1 000,00 €	455,68 €	1 000,00 €
60621	Combustibles	100,00 €	- €	- €	- €	- €
60632	Fournitures de petit équipement	500,00 €	337,82 €	1 000,00 €	605,68 €	1 000,00 €
6064	Fournitures administratives	2 000,00 €	1 573,22 €	2 000,00 €	1 146,90 €	2 000,00 €
611	Contrats de prestations de service	- €	- €	4 300,00 €	3 512,39 €	4 000,00 €
6132	Locations immobilières	500,00 €	- €	500,00 €	- €	100,00 €
615221	Bâtiments	1 000,00 €	- €	3 000,00 €	- €	- €
615228	Autres bâtiments	- €	- €	- €	1 957,76 €	2 000,00 €
6156	Maintenance	23 500,00 €	27 570,58 €	28 000,00 €	25 318,47 €	27 000,00 €
6161	Assurances multirisques	3 800,00 €	404,71 €	500,00 €	878,85 €	900,00 €
6162	Assurance obligatoire	400,00 €	- €	- €	- €	- €
6168	Autres assurances	100,00 €	3 526,26 €	3 600,00 €	3 285,79 €	3 500,00 €
617	Etudes et recherches	1 700,00 €	- €	2 500,00 €	- €	8 500,00 €
6182	Documentation générale et technique	2 200,00 €	420,00 €	1 000,00 €	1 620,72 €	1 700,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	500,00 €	355,00 €	500,00 €	- €	500,00 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00 €	1 677,42 €	2 000,00 €	2 028,21 €	2 000,00 €
6226	Honoraires	500,00 €	- €	500,00 €	- €	500,00 €
6231	Annonces et insertions	2 500,00 €	1 498,00 €	2 500,00 €	2 578,00 €	2 500,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00 €	2 933,40 €	3 500,00 €	3 419,32 €	3 500,00 €
6233	Foires et expositions	1 650,00 €	- €	2 000,00 €	2 685,00 €	2 700,00 €
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00 €	2 355,58 €	2 500,00 €	302,64 €	1 500,00 €
6237	Publications	- €	- €	- €	390,00 €	2 000,00 €
6238	Divers	300,00 €	- €	100,00 €	- €	200,00 €
6241	Transports de biens	50,00 €	6,40 €	50,00 €	- €	50,00 €
6251	Voyages et déplacements	100,00 €	106,30 €	100,00 €	499,70 €	500,00 €
6256	Missions	100,00 €	- €	100,00 €	206,13 €	200,00 €
6257	Réceptions	100,00 €	486,45 €	500,00 €	109,40 €	500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00 €	1 281,48 €	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
6262	Frais de télécommunications	1 250,00 €	1 385,95 €	1 400,00 €	1 694,38 €	1 750,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	- €	- €	- €	95,00 €	100,00 €
62872	Au budget annexe et aux régies municipales	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
6288	Autres services extérieurs	100,00 €	- €	100,00 €	- €	50,00 €
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres org.)	50,00 €	13,53 €	50,00 €	16,34 €	50,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	411 900,00 €	403 029,68 €	414 550,00 €	410 675,42 €	436 000,00 €
6218	Autres personnel extérieur	5 200,00 €	- €	5 200,00 €	1 768,64 €	- €
6332	Cotisations versées au FNAL	1 100,00 €	1 023,25 €	1 100,00 €	1 052,59 €	1 200,00 €
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	4 100,00 €	4 016,05 €	4 200,00 €	4 113,66 €	4 550,00 €
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	700,00 €	613,93 €	650,00 €	631,63 €	650,00 €
64111	Rémunération principale	257 000,00 €	258 971,87 €	262 000,00 €	265 164,55 €	266 430,00 €
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	7 100,00 €	7 229,78 €	7 800,00 €	7 944,78 €	7 790,00 €
64131	Rémunération non-titulaire	- €	- €	- €	- €	15 700,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	39 500,00 €	33 656,37 €	35 000,00 €	34 690,38 €	40 100,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	61 000,00 €	63 156,64 €	64 000,00 €	62 147,64 €	63 350,00 €
6454	Cotisations ASSEDIC	- €	- €	- €	- €	630,00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 000,00 €	5 546,79 €	5 800,00 €	5 516,39 €	5 800,00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	30 000,00 €	28 815,00 €	28 000,00 €	26 833,00 €	29 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00 €	- €	800,00 €	812,16 €	800,00 €
65	Autres charges de gestion courante	33 950,00 €	28 042,12 €	34 000,00 €	28 878,69 €	31 000,00 €
6531	Indemnités des élus	26 000,00 €	22 842,78 €	26 500,00 €	26 188,20 €	26 500,00 €
6532	Frais de mission	4 000,00 €	115,20 €	2 000,00 €	275,70 €	500,00 €
6533	Cotisations retraite	1 400,00 €	796,03 €	950,00 €	912,55 €	950,00 €
65558	Autres contributions obligatoires	1 000,00 €	2 788,11 €	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	- €
658	Charges diverses de la gestion courante	50,00 €	- €	50,00 €	2,24 €	50,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €	42,86 €	100,00 €
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts créditeurs	- €	- €	- €	42,86 €	100,00 €
67	Charges exceptionnelles	50,39 €	42,83 €	100,00 €	- €	- €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	50,39 €	42,83 €	100,00 €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 004,00 €	13 003,92 €	17 400,00 €	16 980,97 €	17 640,00 €
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	13 004,00 €	13 003,92 €	17 400,00 €	16 980,97 €	17 640,00 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,19 €	- €	103,35 €	- €	- €
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,19 €	- €	103,35 €	- €	- €
TOTAL GENERAL		523 554,58 €	499 357,80 €	540 153,35 €	517 559,81 €	568 740,00 €

SECTION de FONCTIONNEMENT / RECETTES

Chapitres /Articles	Désignation
013	Atténuations de charges
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel
70	Produits des services, domaine et ventes diverses
70841	aux budgets annexes, régies munic., CCAS et Caisse
70871	par la collectivité de rattachement
75	Autres produits de gestion courante
752	Revenus des immeubles
758	Autres produits divers de gestion
76	Produits financiers
7688	Autres
77	Produits exceptionnels
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion
773	Mandats annulés
7788	Produits exceptionnels divers
002	Excédent de fonctionnement reporté
002	Excédent de fonctionnement reporté
TOTAL GENERAL	
RESULTAT	

2018	
Budget + DM	Compte Administratif
- €	- €
- €	- €
516 331,58 €	491 585,30 €
411 900,00 €	403 029,68 €
104 431,58 €	88 555,62 €
7 200,00 €	7 384,07 €
7 200,00 €	7 383,36 €
- €	0,71 €
23,00 €	27,66 €
23,00 €	27,66 €
- €	257,61 €
- €	- €
- €	257,61 €
- €	- €
- €	- €
523 554,58 €	499 254,64 €
- €	103,16 €

2019	
Budget primitif	Compte Administratif
- €	- €
- €	- €
532 623,35 €	512 498,99 €
414 550,00 €	410 675,42 €
118 073,35 €	101 823,57 €
7 400,00 €	7 544,69 €
7 400,00 €	7 542,48 €
- €	2,21 €
30,00 €	32,27 €
30,00 €	32,27 €
100,00 €	658,58 €
100,00 €	- €
- €	629,13 €
- €	29,45 €
- €	- €
- €	- €
540 153,35 €	520 734,53 €
- €	3 174,72 €

2020
Budget primitif
- €
- €
557 793,63 €
436 000,00 €
121 793,63 €
7 610,00 €
7 600,00 €
10,00 €
30,00 €
30,00 €
235,00 €
- €
235,00 €
- €
3 071,37 €
3 071,37 €
568 740,00 €
- €

SECTION d'INVESTISSEMENT/DEPENSES

Chapitres /Articles	Désignation
16	Emprunts et dettes assimilés
1641	Emprunts en cours
20	Immobilisations incorporelles
2051	Concessions et droits similaires
21	Immobilisations corporelles
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
2184	Mobilier
2188	Autres immobilisations corporelles
20	Dépenses imprévues
001	Déficit d'investissement reporté
001	Déficit d'investissement reporté
TOTAL GENERAL	

2018	
Budget + DM	Compte Administratif
- €	- €
- €	- €
1 650,00 €	1 632,00 €
1 650,00 €	1 632,00 €
18 800,00 €	8 002,12 €
12 000,00 €	8 002,12 €
2 000,00 €	- €
4 800,00 €	- €
491,35 €	- €
- €	- €
- €	- €
20 941,35 €	9 634,12 €

2019	
Budget primitif	Compte Administratif
- €	- €
- €	- €
1 500,00 €	332,20 €
1 500,00 €	332,20 €
26 800,00 €	11 726,68 €
18 000,00 €	11 726,68 €
5 000,00 €	- €
3 800,00 €	- €
407,15 €	- €
- €	- €
- €	- €
28 707,15 €	12 058,88 €

2020
Budget primitif
- €
- €
11 200,00 €
11 200,00 €
22 000,00 €
10 000,00 €
6 000,00 €
6 000,00 €
669,24 €
- €
- €
33 869,24 €

SECTION d'INVESTISSEMENT/RECETTES

Chapitres /Articles	Désignation
001	Excédent d'investissement reporté
16	Emprunts et dettes assimilés
165	Dépôts et cautionnements reçus
021	Virement de la section de fonctionnement
021	Virement de la section de fonctionnement
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections
28051	Concessions et droits similaires
28132	Immeubles de rapport
28183	Matériel de bureau et informatique
28184	Mobilier
TOTAL GENERAL	
RESULTAT	

2018	
Budget + DM	Compte Administratif
7 937,35 €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
13 004,00 €	13 003,92 €
3 465,00 €	3 465,20 €
7 080,00 €	7 079,26 €
2 288,00 €	2 288,17 €
171,00 €	171,29 €
20 941,35 €	13 003,92 €
- €	3 369,80 €

2019	
Budget primitif	Compte Administratif
11 307,15 €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
- €	- €
17 400,00 €	16 980,97 €
4 282,00 €	4 281,19 €
7 080,00 €	7 079,26 €
5 867,00 €	5 449,23 €
171,00 €	171,29 €
28 707,15 €	16 980,97 €
- €	4 922,09 €

2020
Budget primitif
16 229,24 €
- €
- €
- €
- €
17 640,00 €
4 312,00 €
7 080,00 €
6 077,00 €
171,00 €
33 869,24 €
- €

TABLEAUX DES EFFECTIFS 2020 - PROPOSITION

BUDGET GESTION DES DECHETS

GRADE	POSTES OUVERTS AU 01.03.2020	POSTES OUVERTS AU 01.07.2020
TITULAIRES de la Fonction publique		
Catégorie A		
<i>Attaché – CDI</i>	1	1
Catégorie B		
<i>Rédacteur Principal 1^{ère} classe</i>	1	1
Catégorie C		
<i>Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe</i>	0	+ 1 = 1
<i>Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe</i>	3	3
<i>Adjoint Administratif Principal 2^{ème} cl – 31/35</i>	1	1 + 2 = 3
<i>Adjoint Administratif</i>	1	1 – 1 = 0
<i>Agent de Maîtrise Principal</i>	4	4
<i>Agent de Maîtrise</i>	1	1
<i>Adjoint Technique Principal 1^{ère} cl</i>	1	1 + 1 = 2
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} cl</i>	33	33
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} cl – 31/35</i>	7	7 – 2 = 5
<i>Adjoint Technique</i>	21	21 – 1 = 20
<i>Adjoint Technique – 31/35</i>	4	4
Sous-total	78	78
NON TITULAIRE de la Fonction publique		
<i>Chargé de mission EIT</i>	1	1
Sous-total	1	1

CONTRATS DE DROIT PRIVE	POSTES OUVERTS AU 01.03.2020	POSTES OUVERTS AU 01.07.2020
<i>CDI cadre – Responsable Exploitation - temps complet</i>	1	1
<i>CDI cadre – Responsable Exploitation adjoint - temps complet</i>	1	1
<i>CDI cadre – Chargé de mission bio-déchets - temps complet</i>	1	1
<i>CDI – Chargée de conception communication, évènementiel et animation - temps complet</i>	1	1
<i>CDI – Employée Qualifiée d’Administration - temps complet</i>	2	2
<i>CDI - Agent Qualifié de Maintenance - temps complet</i>	1	1
<i>CDI - Conducteur BOM (conducteur matériel de collecte, d’enlèvement, de nettoyage) temps complet</i>	8	8
<i>CDI – Conducteur Polyvalent (conducteur matériel de collecte, d’enlèvement, de nettoyage) temps complet</i>	1	1
<i>CDI – Agent compostage (conducteur d’engin, d’équipement de traitement des déchets) temps complet</i>	1	1
<i>CDI – Agent de déchèterie (Agent de d’accueil, de réception en déchèteries) 30 h / sem</i>	1	1
Sous-total	18	18
CONTRATS AIDES		
<i>Emploi d’Avenir 35 h</i>	3	0
<i>PEC</i>	4	7
Sous-total	7	7
Total général	104	104

BUDGET TRAVAUX PUBLICS

GRADE	POSTES OUVERTS AU 01.01.2020	POSTES OUVERTS AU 01.04.2020
TITULAIRES de la Fonction publique		
<i>Catégorie A</i>		
<i>Ingénieur</i>	1	1
<i>Ingénieur - CDI</i>	1	1
<i>Catégorie B</i>		
<i>Catégorie C</i>		
<i>Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe</i>	1	1
<i>Agent de Maîtrise Principal</i>	1	1 - 1 = 0
<i>Agent de Maîtrise</i>	1	1
<i>Adjoint Technique Principal 1^{ère} cl</i>	7	7 - 2 = 5
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} cl</i>	6	6 - 1 = 5
<i>Adjoint Technique</i>	3	3
<i>Sous-total</i>	21	17
NON TITULAIRE de la Fonction publique		
<i>Technicien</i>	1	1
<i>Adjoint Technique</i>	4	4
<i>Sous-total</i>	5	5
Total général	26	22

BUDGET GENERAL

GRADE	POSTES OUVERTS AU 01.05.2020	POSTES OUVERTS AU 01.06.2020	POSTES OUVERTS AU 01.08.2020
TITULAIRES de la Fonction publique			
<i>Catégorie A</i>			
<i>Attaché</i>	+ 1 = 3	3	3
<i>Catégorie B</i>			
<i>Rédacteur Principal 1^{ère} classe</i>	1	+ 1 = 2	+ 1 = 3
<i>Rédacteur Principal 2^{ème} classe</i>	1	+ 1 = 2	- 1 = 1
<i>Rédacteur</i>	0	+ 1 = 1	1
<i>Catégorie C</i>			
<i>Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe</i>	1	1	1
<i>Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe</i>	2	2	2
<i>Adjoint Administratif</i>	1	1	1
Total général	9 *	12**	12***

*Nomination par voie de détachement avec conservation du grade d'origine

**Création de 3 postes du cadre d'emploi des Rédacteurs pour le recrutement de chargé des Affaires Générales

***Avancement au grade de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe